

SUBVENTIONS DE RECHERCHE MALADIES CARDIO-VASCULAIRES CHEZ LES FEMMES 2018

**45
000
euros
TTC**

Objectif

Financer des projets de recherche clinique sur les maladies cardio-vasculaires chez les femmes.

Conditions

Ces subventions seront attribuées à des candidats :

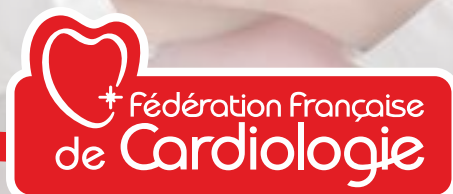
- Internes inscrits au DES de cardiologie et maladies vasculaires ou au DESC de chirurgie cardiovasculaire et thoracique
- CCA, assistants, attachés anciens CCA ou anciens assistants
- PH
- PHU, MCU-PH ou PU-PH

Dossier

À télécharger sur www.fedecardio.org et à renvoyer impérativement à la Fédération française de cardiologie avant le **30 juin 2018**, par voie électronique, en un seul fichier (pdf) adressé à : tonine.bellini@fedecardio.org

Contact

Tonine BELLINI - Tél. : (33) 01 44 90 83 87
Les dossiers incomplets ou qui ne respectent pas les règles ne seront pas pris en considération.



1^{ère} association de lutte
contre les maladies cardio-vasculaires